

Réf. : JFD/AM/n° 350-2009

Paris, le 25 juin 2009

Monsieur René CHAMUSSY, s.j.
Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth
Rue de damas
B.P. 17-5208 Mar Mikhaël
BEYROUTH 1104 2020
LIBAN

Monsieur le Recteur,

Sur votre invitation, une équipe d'experts de l'AERES s'est rendue à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth du 15 au 19 décembre 2008 afin d'évaluer votre institution. L'objectif de cette évaluation, défini en commun, était de délivrer un avis public sur la qualité de la formation que l'université prodigue et des diplômes qu'elle délivre ; l'adossement de l'offre de formation à la recherche a aussi été analysé et pris en compte dans l'évaluation.

Pour ce faire, le comité d'experts a rencontré et s'est entretenu avec les membres de l'équipe dirigeante de l'université, des doyens, des enseignants issus de toutes les disciplines, des personnels des différentes administrations et des étudiants. Le comité a aussi pris connaissance de l'ensemble des documents fournis par l'établissement, tout particulièrement du rapport d'autoévaluation.

Le jugement rendu par le comité s'est appuyé sur le degré d'accomplissement des références et des lignes directives européennes et sur la conformité de la qualité des enseignements et de la recherche aux standards académiques. Il s'est également appuyé sur les points forts observés, sur le potentiel d'évolution de l'établissement en cohérence avec son projet de développement et sur sa capacité à prendre en compte les recommandations présentées.

L'Université Saint-Joseph de Beyrouth répond aux critères d'accréditation que sont le respect rigoureux des procédures fondées sur les références et les lignes directrices européennes, la conformité aux standards académiques de la qualité des enseignements prodigués et de la recherche effectuée ainsi que la cohérence et l'efficacité du management de l'institution qui apparaît aux yeux de l'AERES comme pérenne.

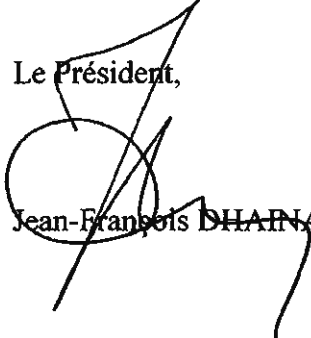
.../...

e

Au regard de la mise en œuvre des missions et des objectifs de l'Université Saint-Joseph, l'AERES exprime sa confiance globale à l'établissement.

Le rapport d'évaluation et la réponse de l'établissement sont consultables sur le site de l'AERES : <http://www.aeres-evaluation.fr>.

Je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,

Jean-François DHAINAUT